

## CTPD DU 31/03/2011: AVATARS OU AVANIES?

Comme lors du précédent Comité Technique Paritaire Départemental du 25 janvier, La CGT a bouleversé l'ordre du jour fixé par l'administration en exigeant que la question de l'emploi soit traitée en premier. Nous considérons que tous les sujets devant être examinés sont, de près ou de loin, connectés aux suppressions d'emplois et à leurs conséquences. Ce n'est clairement pas le sujet de discussion préféré de la direction. Nous commençons à être habitués à leurs arguments :

- 1- Ils n'en sont pas responsables
- 2- La situation n'est pas aussi catastrophique dans les services que nous le prétendons
- 3- Grace à la magie des « simplifications », bientôt, personne ne se souviendra que nous avons été, un jour, beaucoup plus nombreux.
- 4- Les conditions de vie au travail constituent la préoccupation majeure de la direction qui, bientôt, mais alors très bientôt, va proposer des solutions concrètes pour améliorer la situation.

Le nouveau credo du directeur est la « priorisation ». Si nous avons bien compris, des instructions vont être données aux chefs de service pour définir les missions prioritaires et hiérarchiser ainsi le travail dans les services. Il faudra donc traiter le « très urgent » avant l' »urgent » et oublier le « pas urgent ». Il est vrai que les agents n'y auraient pas pensé tous seuls ! De surcroît, quel aveu d'échec : C'est désormais officiel, des pans entiers des missions ne seront plus assurées.

Comme vous pouvez l'imaginer, les débats deviennent vite fatigants dans ces conditions. Nous avons donc simplement demandé, pour les postes les plus fragiles (Pernes-Les-Fontaines, SIP Avignon-Est, Carpentras municipale, Sorgues, SIE Avignon Ouest,...), les moyens mis en œuvre pour les maintenir à flot jusqu'en septembre. La réponse ne tient évidemment qu'en deux acronymes : EDRA et EMR, qui seront saupoudrés sans combler, loin s'en faut, les vacances de postes dues aux départs en retraites et absences de tous ordres.

Dans ces conditions, on n'est jamais trop prudent, nous avons demandé des garanties sur les droits à congés. La direction a assurée que la pratique dans ce domaine resterait inchangée. La CGT restera toutefois extrêmement vigilante sur cette question. Il n'est pas question que la notion de nécessité de service soit brandie abusivement pour refuser des congés. N'hésitez pas à contacter nos militants si vous rencontrez ce type de problèmes.

Les deux premiers points à l'ordre du jour illustraient parfaitement notre point de vue. Certains postes comptables ont demandé des aménagements horaires. Si les agents et les comptables sont conduits à de telles requêtes, c'est que les suppressions d'emplois rendent le déroulement normal du service impossible dans les horaires d'ouverture standards. Notre vote reflète ce constat. La CGT est attachée par principe au service public dans le cadre d'un maillage territorial dense. Nous soutenons néanmoins de telles demandes émanant des agents dans la mesure où leurs conditions de travail subissent une véritable dégradation.

Détail des votes :

- Pernes, Cadenet, Vaison (aménagement accepté par la direction) :  
Pour : toutes OS
- Cavaillon (refus de la direction) : contre : FO et USSTS / Abstention : CGT
- Vaucluse amendes (Refus de la direction d'un aménagement des horaires variables) : Contre : FO / Abstention : USSTS et CGT

Nous avons abordé ensuite les conditions de vie au travail, dont le lien avec les suppressions d'emploi n'est pas à démontrer. Il s'agissait en fait de points d'étape sur le Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels et sur les Espaces De Dialogues. Sur le premier, nous avons simplement donné acte à la direction de son investissement dans son élaboration tout en dénonçant une fois de plus sa frilosité dès qu'il s'agit de toucher à l'organisation du travail. Nous y reviendrons plus longuement après son examen en Comité d'Hygiène et de Sécurité. Sur les EDD, même si nous sommes favorables à leur mise en place, nous considérerons qu'ils auront été positifs uniquement s'ils se traduisent par des avancées concrètes pour les agents.

La direction nous a également communiqué des informations sur ses projets immobiliers. Les chaises musicales continuent à la cité administrative d'Avignon. Passons sur les déménagements déjà réalisés. L'installation progressive du SIP Avignon-Est dans le bâtiment 1 va se poursuivre jusqu'à la fin de l'année. Le SIE Avignon Ouest, va s'installer, heureusement de manière provisoire, au premier étage, puis au deuxième étage du bâtiment 2. Ce même bâtiment devrait accueillir également France Domaine et la DIRCOFI. La paierie départementale et la trésorerie d'Avignon communale vont revenir, trois ans après, à la case départ de la cité, une belle gabegie ! Ils seront logés dans le bâtiment 5, Vaucluse-Amendes intégrant les anciens locaux de l'accueil des particuliers au rez de chaussée du bâtiment 2. Enfin, sur Carpentras, l'immeuble domanial de la rue sadolet serait vendu et la trésorerie municipale rejoindrait l'hotel des finances, un espace de 300 mètres carrés étant disponible à l'étage du SIP, opération devant recevoir l'aval de la centrale pour une réalisation en 2012.

Nous sommes partis très déçus, car pour la deuxième fois consécutive, nous avons été privés, faute de temps, d'explications sur deux projets aux noms poétiques : le »déploiement des organigrammes fonctionnels « et le » contrôle fiscal dans les règles de l'art ». Dommage, car nous aurions pu démontrer qu'une fois de plus, il ne s'agit que d'avatars de la politique de suppressions d'emplois.